

Health at work challenge de l'INRS

Remise des prix des lauréats de la 1^{re} édition

L'INRS a organisé, ce mardi 12 mars à Paris, la remise des prix de la première édition du **Health at work challenge**, un concours destiné aux étudiants - niveaux master 1 et 2 - des grandes écoles et universités françaises. Objectifs principaux : sensibiliser les étudiants, cadres et managers de demain, aux enjeux de la prévention des risques professionnels afin de préserver leur santé et celle de leurs futurs collaborateurs.

La prévention au travail à l'honneur



Conçu et organisé par l'INRS à l'échelle nationale, ce challenge offre aux **étudiants de l'enseignement supérieur** l'opportunité de réfléchir collectivement à des pistes d'action et d'optimisation des **conditions de travail en entreprise**. Ciblent les **étudiants de master 1 et 2, toutes filières confondues** (marketing, finance, ingénierie, chimie, informatique...), l'inscription à ce

concours ne nécessite pas d'avoir des connaissances préalables spécifiques dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Un concours dédié aux étudiants futurs managers

L'édition 2024 du **Health at work challenge** a rassemblé **119 étudiants**, scindés en **26 équipes concurrentes**.

La compétition s'est déroulée en plusieurs étapes :

- **de novembre 2023 à janvier 2024 : phase d'inscription,**
- **25 janvier 2024, de 14h à 18h : session de qualification des équipes, en direct et en visioconférence.** Le défi : étudier un cas inspiré de faits réels survenus en entreprise, identifier les risques d'une situation de travail, ses conséquences sur les salariés et l'organisation, proposer des solutions d'amélioration et rendre un projet synthétique pour évaluation par un jury d'experts de l'INRS,
- **12 mars 2024, de 13h à 17h : grand oral des trois dernières équipes en lice,** accompagnées de leurs référents grandes écoles/universités. **Délibération finale du jury (INRS et Carsat) et annonce du classement.**

Trois équipes lauréates pour cette édition 2024 du Health at work challenge

✓ 1^{er} prix : IAE Clermont Auvergne

Représenté par une équipe de 3 étudiants de Master 2 en Gestion des ressources humaines

✓ 2^e prix : Polytech Angers

Représenté par une équipe de 5 étudiantes de Master 1 en Génie biologique et santé

✓ 3^e prix : Pigier Rouen Normandie

Représenté par une équipe de 3 étudiantes de Master 2 en Gestion des ressources humaines

Santé et sécurité au travail : les initiatives de l'INRS en direction de l'enseignement supérieur et des jeunes

Depuis plusieurs années, l'INRS propose de nombreux [outils pédagogiques](#) aux acteurs de l'enseignement supérieur et aux étudiants. Au programme : modules de formation clé en main - en mode présentiel ou en e-learning -, travaux dirigés (prévention des risques psychosociaux, risques chimiques, risques professionnels...) ... Ainsi, en 2023, près de **20 000 étudiants**, principalement issus d'écoles d'ingénieurs et de management, ont suivi un ou plusieurs module(s) de e-learning de l'INRS.

Enfin, en lien avec les Carsat/Cramif/CGSS, l'INRS accompagne les équipes pédagogiques des écoles. Objectif : promouvoir la culture de la prévention des risques professionnels en l'intégrant dans les parcours de formation des étudiants.

Contact presse INRS :

Caroline Tonini – 01 40 44 31 64 – caroline.tonini@inrs.fr

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAM, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

SUIVEZ-NOUS

